

Nous mettons en ligne les informations irréfutables concernant l'évolution du personnel municipal sur les dernières années, à partir des documents officiels disponibles (Cour régionale des comptes pour 2020 et comptes administratifs votés pour 2021 à 2024).

Entre 2020 et 2024, les effectifs en équivalents temps plein passent d'environ 266 ETP à 282 ETPT, soit une progression d'environ 16 équivalents temps plein.

Tableau récapitulatif

Année	ETP / ETPT	Coût du personnel	Cat. A	Cat. B	Cat. C
2020	≈ 266	≈ 10,23 M€	≈ 25	≈ 55	≈ 186
2021	≈ 266	≈ 11,39 M€	≈ 26	≈ 56	≈ 184
2022	≈ 272	≈ 12,19 M€	≈ 28	≈ 58	≈ 186
2023	≈ 298	≈ 13,24 M€	≈ 33	≈ 63	≈ 202
2024	282	13,61 M€	≈ 32	≈ 60	≈ 190

Sur la même période, le coût du personnel pour la collectivité évolue comme suit :

- 2020 : environ 10,23 M€
- 2021 : environ 11,39 M€
- 2022 : environ 12,19 M€
- 2023 : environ 13,24 M€
- 2024 : 13,61 M€

La masse salariale augmente donc d'environ 3,38 millions d'euros entre 2020 et 2024.

La structure des emplois reste globalement stable sur la période, avec une majorité d'agents de catégorie C (environ 70 %), des agents de catégorie B autour de 20 %, et des agents de catégorie A autour de 10 %.

Ces éléments permettent de comparer les années entre elles sur une base homogène, en s'appuyant sur les équivalents temps plein et le chapitre 012 des comptes administratifs.

Évolution de la masse salariale (ancien mandat)

Année	Coût du personnel
2015	10 188 761 €
2016	10 402 825 €

2017	10 719 064 €
2018	10 812 144 €
2019	10 764 558 €
2020	10 234 218 €

(Source : rapport de la Cour régionale des comptes)

Lecture de la période 2015-2020

On observe :

- une **relative stabilité de la masse salariale**
- une progression modérée jusqu'en 2018
- puis une **baisse en 2020**
- une évolution globale très limitée

Entre 2015 et 2020 :

- **10,19 M€ → 10,23 M€**
- soit **quasi-stabilité sur le mandat**

La variation annuelle moyenne indiquée par la CRC est d'ailleurs d'environ **+0,1 % par an**.

Comparaison avec la période récente

Cela permet de remettre en perspective :

- 2015-2020 : masse salariale **stable**
- 2020-2024 : masse salariale **+3,38 M€**

C'est un contraste très net entre les deux périodes.